

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

**Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social et Secteur des opérations régionales**

**VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090)**

**DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. Le sous-ministre adjoint, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social (SPPEDS), devrait évaluer la situation et déterminer le meilleur moyen de financer le logement dans les réserves.</p>	<p>- Dans l'optique des objectifs ministériels de transfert des responsabilités et de responsabilisation des Premières Nations, le SPPEDS recommande que les collectivités assujetties à la politique sur le logement de 1996 continuent de recevoir un financement global. Les 220 collectivités qui font encore partie du programme de subventions ciblées continueront de recevoir un financement ponctuel pour chaque projet.</p> <p>- Le Secteur des opérations régionales (SOR) évaluera le programme de logement pour s'assurer qu'il est conforme à la nouvelle approche ministérielle normalisée des accords de financement des Premières Nations, en particulier la nouvelle Politique sur les paiements de transfert, qui tient compte de la capacité des Premières Nations sous l'angle du continuum du développement communautaire.</p>	<p>Terminé</p> <p>T4, 2011-2012</p>	<p><b>A) État :</b> Aucun changement à l'état</p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 30 septembre 2011 :</b></p> <p>Il n'est pas nécessaire d'apporter des changements à la structure actuelle de financement des logements.</p> <p><b>B) État :</b> Terminé, demande de fermeture de dossier.</p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 30 septembre 2011 :</b> Le PIE d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, duquel provient une partie du financement destiné aux logements, a été évalué aux fins de conformité avec la nouvelle Politique sur les paiements de transfert. On a évalué les bénéficiaires des Premières Nations sur les plans de la capacité et des risques à l'aide du processus d'évaluation générale et on a établi les relations en matière de financement en fonction des résultats obtenus.</p> <p><b>Commentaire du Secteur de la vérification et de l'évaluation (SVE) : Dossier clos – mise en œuvre terminée.</b></p>
<p>2. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, devrait définir et mettre en œuvre une méthode d'affectation des fonds pour le logement qui reflète les besoins au niveau des régions et des collectivités des</p>	<p>- En réponse à la nouvelle Politique sur les paiements de transfert, le SPPEDS, en collaboration avec le Secteur du dirigeant principal des finances (DPF), le SOR et les bureaux régionaux, étudiera des options en</p>	<p>T3, 2011-2012</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

**Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social et Secteur des opérations régionales**

**VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090)**

**DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
Premières Nations.	<p>vue d'améliorer les méthodes et le processus de répartition des fonds du Programme d'immobilisations et d'entretien (PIE) de l'administration centrale aux régions (financement de base et financement secondaire).</p> <p>- Le SPPEDS, en partenariat avec le SOR, fera partie d'un groupe de travail sur les petits projets d'immobilisations avec les régions pour examiner les processus relatifs aux petits projets d'immobilisations et élaborer des procédures renforcées pour la gestion du financement des petits projets d'immobilisations.</p>	T3, 2011-2012	<p><b>État</b> : En cours  <b>Mise à jour/Justification</b>  <b>En date du 31 mars 2012</b> : Les discussions préliminaires sur l'examen des processus liés aux petites immobilisations sont en cours.</p> <p><b>État</b> : En cours, la mise en œuvre commencera dans la région de l'Ontario en avril 2013.</p> <p><b>État</b> : Terminé  <b>En date du 30 septembre 2012</b> : Le travail sur le cadre applicable aux petites immobilisations est suspendu jusqu'en 2013-2014, en attendant les résultats des changements méthodologiques qui font l'objet d'un projet pilote dans la région de l'Ontario : ces changements seront mis en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013. Lorsque les résultats des changements apportés en Ontario aux petites immobilisations ainsi qu'aux méthodes de fonctionnement et d'entretien seront connus, le Cadre de contrôle de gestion sera modifié dans toutes les autres régions, plus tard au cours de l'exercice 2013-2014.</p> <p><b>SVE</b> : Mise en œuvre en cours.</p>



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

**Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social et Secteur des opérations régionales**

**VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090)**

**DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	la présentation de rapports d'inspection d'un inspecteur de bâtiments pour confirmer que les habitations ont été construites ou rénovées conformément aux codes applicables restera une exigence pour que les Premières Nations soient admissibles à un financement d'AADNC par la suite.		<p>les collectivités afin d'évaluer la gestion du PIE.</p> <p><b>C) État :</b> Terminé  <b>Mise à jour/Justification :</b>  <b>En date du 31 mars 2012 :</b> demander de clore le dossier à la suite de la mise à jour du 30 septembre 2011.</p> <p><b>SVE : Dossier clos – Largement mise en œuvre.</b></p>
5. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, devrait assurer l'élaboration et la diffusion de lignes directrices nationales détaillées pour gérer la composante logement du Programme d'immobilisations et d'entretien.	<p>- La composante logement du PIE comprend le financement de petits projets d'immobilisation pour les Premières Nations auxquels s'appliquent la politique sur le logement de 1996 et les subventions directes au logement fondées sur des propositions pour les Premières Nations qui n'ont pas adopté la politique de 1996. Un document énonçant des lignes directrices pratiques sur les questions clés concernant la politique sur le logement et la mise en œuvre de cette politique sera élaboré et diffusé.</p> <p>- En plus du PIE, les garanties d'emprunt ministérielles (GEM) constituent une composante essentielle pour faciliter la construction de logements sociaux dans les réserves (subvention de logement social de la SCHL en vertu de l'article 95 de la Loi</p>	<p>T2, 2011-2012</p> <p>Terminé</p>	<p><b>État :</b> En cours, date de fin prévue : <b>T2 de 2012-13.</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification</b>  <b>En date du 31 mars 2012 :</b> AADNC a consigné les rôles et les responsabilités détaillés de chacun. L'Assemblée des Premières Nations organisera une réunion du groupe de travail afin de rédiger un document conjoint sur les rôles et les responsabilités des principaux intervenants en matière de logement. La boîte à outils est terminée et a été distribuée.</p> <p><b>État :</b> En cours, date de fin prévue : <b>T1 de 2012-13.</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification</b>  <b>En date du 30 septembre 2012 :</b> L'Assemblée des</p>



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012**

**Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social et Secteur des opérations régionales**

**VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090)**

**DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>les questions liées à l'élément logements du marché.</p> <p>- Le SPPEDS et le SOR continueront d'assurer une surveillance et ils élaboreront un plan de gestion du risque au besoin.</p>	T3, 2010-2011	<b>Commentaire du SVE : Dossier clos – Mise en œuvre terminée</b>
<p>7. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, en collaboration avec le sous-ministre adjoint principal, SOR, devrait veiller à ce que l'élaboration des méthodes d'évaluation des projets et de décision en matière de financement reflète les besoins régionaux lors de la conception de programmes ou d'initiatives futurs similaires pour les logements financés dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.</p>	<p>- Le nouveau cadre de contrôle de gestion (CCG) d'AADNC clarifie les rôles et responsabilités ainsi que les processus d'approbation parallèlement à la mise en œuvre du PAEC. Le SOR poursuit sa collaboration avec les régions pour assurer la mise en œuvre intégrale du CCG et transmettra la rétroaction des régions au SPPEDS pour que celui-ci en tienne compte dans les révisions futures.</p> <p>- Le SPPEDS et le SOR documentent les leçons tirées de l'expérience des projets découlant du PAEC afin d'être prêts si de nouvelles occasions de programme pour des projets fondés sur des propositions se présentent.</p>	<p>T4, 2010-2011</p> <p>T4, 2010-2011</p>	<p><b>État : Terminé</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification</b> <b>En date du 31 mars 2011 :</b></p> <p>Le nouveau CCG devant être présenté au Comité des opérations devrait être prêt en avril 2011.</p> <p><b>Commentaire du SVE : Dossier clos – Mise en œuvre terminée</b></p>